

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/600-000-euros-pour-soutenir-l-innovation-numerique-durable,1099.html>

Conseil régional des Pays de la Loire

600 000 euros pour soutenir l'innovation numérique durable

- Finance - Contribution Economique -



Date de mise en ligne : dimanche 6 juillet 2008

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Soutenir les projets innovants dans le champ de la société de l'information portés par des entreprises ou acteurs publics légeriens et encourager leur expérimentation, tels sont les objectifs de la Région des Pays de Loire qui lance pour la deuxième année consécutive un appel à projets Innovation Numérique à partir du 10 juillet 2008. Une enveloppe de 600 000 Euros est allouée à cette opération.

Trois thématiques sont retenues pour cet appel à projets 2008 :

- ▶ **Administration électronique au sein des organisations publiques** : optimisation de processus internes, travail collaboratif...
- ▶ **Administration électronique en direction des usagers** : accès pour tous aux services publics, simplification des démarches administratives...
- ▶ **Développement des usages TIC au sein des entreprises** : e-procurement (gestion électronique des approvisionnements), e-recrutement, dématérialisation...

Le projet déposé devra obligatoirement s'inscrire dans une démarche de développement durable, et concilier ainsi les trois piliers des activités humaines : économique, social et environnemental. A titre d'exemples, les types de projets suivants sont encouragés :

- ▶ **Pilier environnemental** : les projets visant à optimiser la circulation des données, à minimiser la production de déchets et d'émissions polluantes ou à assurer le recyclage de ces déchets ;
- ▶ **Pilier social** : Les projets favorisant la mutualisation, le partage d'outils, de données ou de services ainsi que la collaboration entre les acteurs ;
- ▶ **Pilier économique** : les projets favorisant le développement économique au bénéfice des acteurs du territoire ligérien.

Les collectivités territoriales et locales, les associations, institutions ou établissements publics, les entreprises ou tout groupement d'acteurs implanté en pays de la Loire peuvent déposer un projet jusqu'au **15 septembre date de clôture des candidatures**.

L'ensemble des projets reçus sera examiné par un **jury régional composé d'élus et de personnalités qualifiées**, avec à la clef pour les projets les plus innovants une proposition de soutien financier soumis à la commission permanente du Conseil régional. L'an dernier, 19 projets avaient ainsi pu être financés.

Appel à projets Innovation Numérique 2008

- ▶ [Téléchargement du dossier de candidature et du règlement](#)

Envoi du dossier avant le 15 septembre 2008

 **Par courrier** à : Conseil Régional des Pays de la Loire

Direction des Systèmes de l'information et de l'Innovation Numérique

44966 Nantes Cedex 9

 **et par courriel** à : aap_tic@paysdelaloire.fr

Les dossiers qui ne seront pas transmis dans ces 2 formats ne seront pas pris en compte

600 000 Euros pour soutenir l'Innovation Numérique

C'est l'enveloppe globale de ce second appel à projets.

La subvention régionale pourra atteindre :

- 50 % de la dépense subventionnable si le porteur du projet est un établissement public
- 30 % dans les autres cas.

La subvention régionale sera attribuée dans la limite d'un plafond de 80 000 euros.

[Le 1er appel à projets avait permis de financer 19 projets](#)